

Extrait du livre des minutes d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf tenue le mercredi 16 juin 2021 à 19 h, par visioconférence.

CR 162-06-2021

PRIORITÉS ANNUELLES D'INTERVENTION DE LA MRC DE PORTNEUF 2021-2022 DANS LE CADRE DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) – ADOPTION

CONSIDÉRANT qu'une entente de gestion du FRR 2020-2025 est intervenue entre la ministre responsable de la Capitale-Nationale, M^{me} Geneviève Guilbault, et la MRC de Portneuf le 31 mars 2020;

CONSIDÉRANT que l'entente précise que la MRC de Portneuf doit, chaque année, adopter des actions à prioriser en regard des objets poursuivis par l'entente;

CONSIDÉRANT qu'un projet d'actions prioritaires pour 2021-2022 a été soumis au comité de travail des maires le 2 juin 2021;

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC de Portneuf est d'accord et recommande l'adoption de ces actions prioritaires;

Il est proposé par M. Maryon Leclerc et résolu :

QUE le conseil de la MRC de Portneuf adopte les actions prioritaires telles que déposées lors du comité de travail du 2 juin 2021;

QUE les actions prioritaires soient mises en ligne sur le site Internet de la MRC de Portneuf et également expédiées au Secrétariat à la Capitale-Nationale, ce dernier étant désigné par la ministre pour la représenter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Ce 17 juin 2021



Josée Frenette
Secrétaire-trésorière